



Conseil de développement  
de la région d'Angers

La société civile, force de propositions

## Promouvoir la santé dans les territoires ruraux du Pays Loire Angers

Synthèse du rapport

### ÉLABORER ET CONDUIRE DES PROJETS DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

- Des communes et des structures intercommunales pertinentes pour mobiliser et accompagner les acteurs de la santé sur leurs territoires
- Des projets de santé répondant aux problèmes de santé locaux
- Des projets de santé à mettre en cohérence avec les projets d'aménagement ou les projets sociaux des communes rurales
- Des projets de santé portés par des élus et des professionnels de santé en concertation avec les habitants et les pouvoirs publics

En France, les inégalités en termes d'accès à la santé ne cessent de croître entre zones urbaines et zones rurales et le phénomène de désertification médicale semble s'amplifier. L'actualité nationale révèle d'ailleurs régulièrement le caractère sensible de ce sujet et confirme, de fait, l'attachement des Français à leur système de santé garantissant l'accès aux soins pour tous.

La situation du Pays Loire Angers diffère-t-elle de celle observée au niveau national ? Quels sont les enjeux majeurs en matière de santé et d'offre de soins sur la partie rurale de son territoire ? Enfin, dans la mesure où la santé relève avant tout de la compétence de l'État, les communes et les intercommunalités du Pays Loire Angers peuvent-elles se saisir de ce sujet ?

Le Conseil de développement a souhaité se pencher sur la question de la santé dans les territoires ruraux à l'issue de plusieurs rencontres organisées en 2011 à son initiative, avec les élus du Pays Loire Angers. Des élus des territoires ruraux avaient, à cette occasion, exprimé leurs préoccupations quant au devenir des soins de proximité proposés à leurs concitoyens.

Pendant près d'un an, le Conseil de développement s'est donc intéressé à l'offre de soins proposée dans la partie rurale du Pays Loire Angers. À cet effet, il a rencontré de nombreux acteurs du monde de la santé (élus, universitaires, professionnels, responsables publics) et recueilli 500 témoignages d'habitants du Pays en réalisant un sondage. Dans sa contribution *Promouvoir la santé dans les territoires ruraux du Pays Loire Angers*, il a plus particulièrement concentré sa réflexion sur l'offre de soins de premiers recours, c'est-à-dire de proximité ; l'offre de soins de spécialité étant proposée essentiellement dans les centres urbains, en cabinets ou en établissements.

À l'issue de sa réflexion, le Conseil de Développement a décidé d'élargir sa problématique, en l'étendant du soin à la santé. Cette synthèse reprend donc les éléments principaux du diagnostic stratégique qu'il a établi et présente plusieurs recommandations pour l'élaboration et la conduite de projets de santé de proximité.

# L'ÉTAT DES LIEUX

## L'offre de soins de proximité au sein du Pays Loire Angers

- Un pôle de formation en santé dynamique, préparant aux principaux métiers de la santé.
- Une offre de soins de proximité globalement satisfaisante, à l'exception des chirurgiens-dentistes.
- Une inégale répartition des professionnels de santé, avec une concentration importante dans l'agglomération d'Angers et des zones rurales beaucoup moins bien dotées.
- Un vieillissement des professionnels de santé de proximité, et plus spécifiquement des médecins.

## L'évolution des pratiques et attentes des professionnels

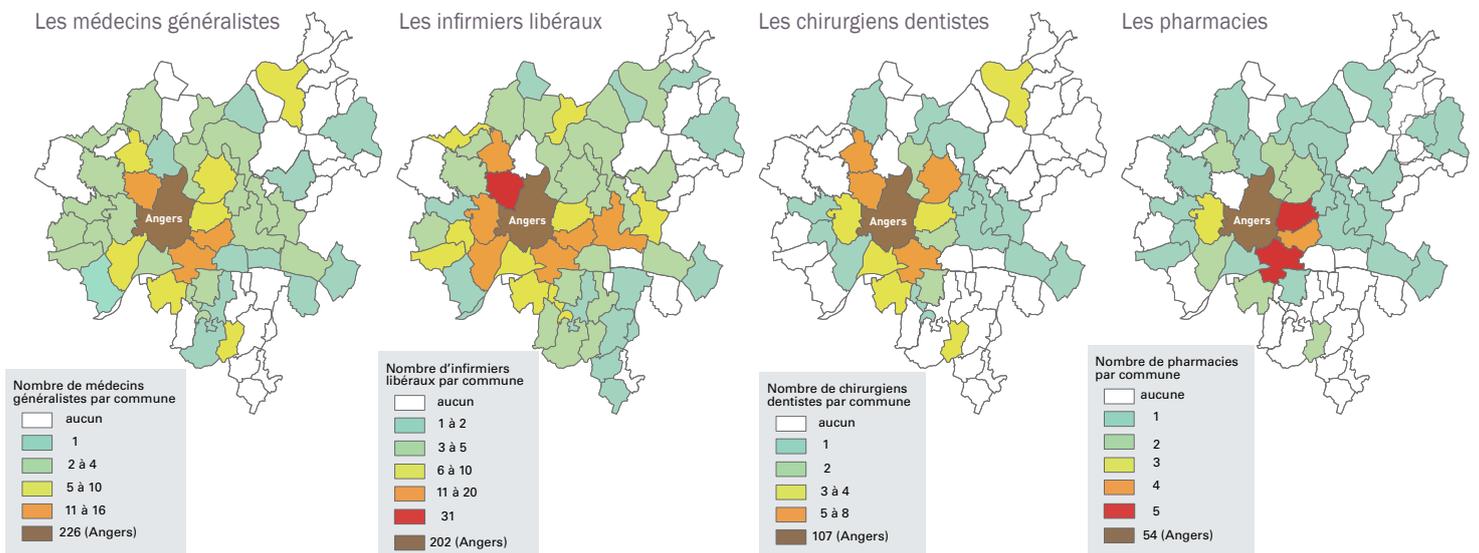
- Des étudiants en médecine qui délaissent la médecine générale et l'exercice libéral au profit des spécialités et du statut de salarié ou d'une activité de remplaçant.

- Des professions qui se féminisent. De jeunes praticiens qui privilégient l'installation dans les centres urbains, plébiscitent l'exercice groupé et souhaitent déléguer la gestion administrative.

## Des inégalités d'accès aux soins de premiers recours selon le lieu de vie

- Des habitants majoritairement satisfaits de l'offre de soins de proximité (à l'exception de l'offre de soins dentaires).
- Des habitants en demande d'information sur la santé et sur la prévention.
- Dans les bassins de vie ruraux, la situation particulière des familles avec enfants, des personnes âgées, des jeunes ; une dépendance accrue aux véhicules individuels pour l'accès aux soins ; une préoccupation plus grande pour les questions d'accès à l'offre de soins.

## Répartition des professionnels de santé au sein du Pays Loire Angers



# LE DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

## Forces

- L'offre de formation soutenue par le CHU
- L'offre de soins de proximité accessible quasiment en tous points des territoires ruraux
- L'offre de soins spécialisés, complète et globalement accessible sur l'agglomération (CHU, cliniques...)
- Des sources d'informations nombreuses sur l'offre locale de soins
- De nouveaux modes de regroupements professionnels : Maisons Médicales de Garde, Maisons de Santé Pluriprofessionnelles...
- Une métropole attractive à proximité générant un environnement socio-économique équilibré

## Faiblesses

- La dispersion de l'offre de soins de proximité sur certains secteurs ruraux du territoire, compliquant leur accessibilité pour les patients
- L'impératif de la voiture individuel pour accéder aux soins de proximité et surtout aux soins spécialisés, pour les habitants des communes les plus excentrées
- La difficile prise en charge des habitants souffrant de problèmes psychiques
- L'insuffisante fluidité de la circulation des nombreuses informations sur la prévention, l'offre locale de soins et le système de santé
- L'insuffisance, voire l'absence de relations structurées dans certains territoires entre professionnels de santé, responsables du secteur sanitaire et social et élus

## LES PRINCIPAUX ENJEUX

### **Informier les acteurs sur les actions, les structures et les dispositifs de santé**

Disponible en tout premier lieu auprès des professionnels, mais également auprès des mutuelles, assurance maladie, associations, CLIC, CCAS..., l'information sur la santé, les soins, les structures et les dispositifs de santé pourrait être mieux diffusée, plus ciblée pour permettre aux habitants de mieux se soigner et de vivre en bonne santé. Dans un autre domaine, les élus des communes et des intercommunalités pourraient être mieux informés de l'ensemble des dispositifs leur permettant d'apporter, dans la limite de leurs compétences, une réponse cohérente et concertée aux attentes des professionnels et des habitants.

### **Penser l'évolution des besoins de santé et de l'offre de soins à l'échelle des bassins de vie**

Le Conseil de développement recommande d'anticiper les évolutions démographiques des territoires ruraux du Pays Loire Angers (vieillesse des habitants et des professionnels) afin d'adapter en conséquence l'offre de soins aux nouvelles exigences des habitants et aux attentes des professionnels de santé.

Il s'agit de réaliser un état des lieux de la santé des habitants et de l'offre de soins, à l'échelle des bassins de vie (c'est-à-dire plusieurs communes autour d'une polarité), en concertation avec les pouvoirs publics compétents pour agir dans ce domaine (l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil général et le Conseil régional). L'initiative du diagnostic et de la réflexion sur les perspectives d'évolution du territoire doit être portée à la fois par les communes d'un bassin de vie, par les professionnels de santé et par les représentants des structures et établissements sanitaires et médico-sociaux. Les habitants doivent aussi être associés à cette réflexion et livrer leur regard de patient/usager sur la santé et l'offre de soins.

### **Développer une politique de santé territoriale en zone rurale**

Résultant d'un diagnostic partagé par les élus, les professionnels et les habitants, un projet de santé doit être élaboré à une échelle territoriale adaptée. Chaque projet de santé devrait intégrer un programme d'actions orienté vers l'accompagnement des acteurs de la santé, l'accessibilité de l'offre et le déploiement d'actions de santé publique, répondant aux besoins spécifiques identifiés dans le diagnostic.

### **Renforcer l'offre de formation en santé, en y intégrant les besoins des territoires ruraux**

Afin de maintenir un niveau d'offre de soins satisfaisant dans tout le Pays Loire Angers, la qualité et l'attractivité de l'offre de formation dispensée à Angers dans le domaine de la santé doivent être renforcées. Cela suppose également d'améliorer la qualité et la diversité des offres de stage en cabinet, moyen de sensibilisation efficace à l'installation, notamment en milieu rural.

#### **Opportunités**

- Des citoyens de plus en plus sensibles aux problématiques « bien-être et santé »
- Des professionnels de la santé conscients de l'impact des départs non anticipés
- Les politiques publiques et de nouveaux outils mis en œuvre par les collectivités et l'État : Pacte Territoires-Santé, Contrats Locaux de Santé, Maisons de Santé Pluriprofessionnelles...
- Des expériences innovantes à l'initiative d'élus et de professionnels de santé
- La mise en place de polarités au sein du Pays Loire Angers, opportunité pour construire des politiques de santé structurées autour des bassins de vie

#### **Menaces**

- Le vieillissement de la population
- Le vieillissement des professionnels de santé
- Les besoins sous-évalués des populations jeunes et/ou en situation de précarité
- Des possibilités et capacités d'intervention sur le champ de la santé sous-estimées par les communes et structures intercommunales
- L'action dans l'urgence, sans concertation ni coordination, pour pallier le manque d'anticipation de certaines situations (ex : départ en retraite)
- Des inconvénients, liés à la centralisation de l'offre de soins sur les polarités, sous-évalués ou mal anticipés

# RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLABORATION ET LA CONDUITE DE PROJETS DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

Afin de conforter la qualité de l'offre de soins et d'assurer la santé des habitants du Pays Loire Angers, le Conseil de développement suggère l'élaboration de projets de santé de proximité à l'échelle des bassins de vie.

## Des préalables à satisfaire

### Reconnaître la pertinence des communes et structures intercommunales à intervenir dans le champ de la santé

De plus en plus de communes et structures intercommunales (EPCI) investissent le champ de la santé, même s'il ne figure pas parmi leurs compétences obligatoires.

Dans les secteurs ruraux, l'objectif initial est d'être un relais en matière de prévention et d'information. Un autre objectif peut être de participer à la pérennisation de l'offre de soins, avec les professionnels de santé et en mobilisant les acteurs compétents, en tout premier lieu l'État.

### Articuler la réflexion sur la santé avec les questions sociales et d'aménagement des territoires ruraux

Les questions de démographie, d'isolement, d'accessibilité,

de précarité et de pauvreté... se posent fréquemment dans les secteurs ruraux et doivent figurer au cœur de la réflexion préalable à l'élaboration d'un projet de santé. Celui-ci doit s'articuler avec les politiques publiques déjà engagées dans ces domaines par les collectivités territoriales.

### Quel périmètre optimal d'intervention, propre à chaque secteur rural, pour déployer un projet de santé ?

Chaque projet de santé de proximité doit être élaboré au sein d'un territoire cohérent et homogène. En milieu rural, la coordination entre plusieurs communes est nécessaire. Le périmètre optimal d'un projet de santé pourrait correspondre à celui des bassins de vie des polarités (cf. SCOT du Pays Loire Angers).

## Des ressources à mobiliser

### Organiser efficacement l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de santé de proximité

L'efficacité d'un projet de santé de proximité repose sur :

- Une gestion de projet formalisée
- Une démarche participative
- Des actions « structurantes »
- Des moyens d'animation et de support administratif dédiés

### Utiliser les dispositifs de soutien aux projets de santé

Soutien aux communes et structures intercommunales par :

- L'ARS (ex : contrats locaux de santé)
- Le Conseil régional des Pays de la Loire (ex : aide pour la construction de maisons de santé)

## Des exemples d'actions

### Développer l'information dans le domaine de la santé

Mise en commun et diffusion de l'information sur :

- La prévention, auprès des usagers et citoyens
- La réglementation, les dispositifs, les autres expériences, auprès des décideurs publics et de leurs partenaires

### Veiller à la pérennité de l'offre de soins

Par un suivi de la démographie et de la mobilité des professionnels de santé sur un territoire, un projet de santé peut permettre d'anticiper les difficultés et d'éviter les carences dans l'offre de soins proposée aux habitants.

### Développer les moyens de transport pour faciliter l'accès aux soins

Les solutions de transport à la demande, mises en place par les collectivités territoriales ou les associations, doivent être renforcées et intégrées au projet de santé de proximité.

### Favoriser l'accueil d'étudiants stagiaires et de nouveaux professionnels

En organisant l'accueil d'étudiants auprès de professionnels de santé installés, en proposant des conditions de travail et de logements satisfaisantes, les territoires peuvent attirer de jeunes professionnels et assurer ainsi la pérennité de l'offre de soins.

### Soutenir les projets et les regroupements pluriprofessionnels

L'exercice pluriprofessionnel répond aux attentes des jeunes professionnels et améliore l'offre de soins sur un territoire. Aux côtés des professionnels de santé, les communes et les structures intercommunales peuvent participer à la création, à l'installation et au fonctionnement d'une Maison de Santé.

Rapport complet  
disponible sur le site Internet [www.conseil-dev-loire.angers.fr](http://www.conseil-dev-loire.angers.fr)



Conseil de développement  
de la région d'Angers  
10, rue de l'Aubrière - 49 100 ANGERS  
Tél. : 02 41 05 51 81 - Fax : 02 41 05 51 85  
[conseil-developpement@angersloiremetropole.fr](mailto:conseil-developpement@angersloiremetropole.fr)  
<http://conseil-dev-loire.angers.fr>

Sources des cartes : ARS Pays de la Loire / Ordre National des Infirmiers / ORES / Pages Jaunes, 2012  
Mise en page : Conseil de développement  
Impression : Ville d'Angers - Angers Loire Métropole • Novembre 2013